

DEPARTEMENT DES LANDES
BEYLONGUE
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 4 JANVIER 2017

Convocation du 29 décembre 2016

L'an deux mille dix-sept et quatre janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NOUGARO Dominique, Maire.

Présents : NOUGARO Dominique, BAYLE Christine, BOUHEYRE Christophe, MARION Karine, DANTHEZ Céline, HARDY Grégory, MORLAES Olivier, QUENTEL Chantal, BROUCH Jean-Marc

Absente: DECAUDAIN Monique

Procuration:

Secrétaire de séance : mme Karine MARION

Ordre du jour

CR Conseil

Compte-rendus Conseils

Réunion publique PADD PLUi

Organisation vœux commune

Aménagement salle > RAM

Questions diverses

COMPTE-RENDU CONSEIL

Approbation à l'unanimité et signature des comptes rendus des séances du 01 juin et du 7 décembre 2017 .

RÉUNION PUBLIQUE PADD PLUi

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'organisation d'une **réunion publique sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)**

Elle aura lieu le 25 février pour informer la population de la mise en place du PLUi . Tous les propriétaires actuellement concernés par la Carte Communale seront invités à y participer.

Lors du prochain conseil (février 2017) Juliette Lépine (attachée auprès de la CCPT pour l'élaboration du PLUi) sera présente pour aider à la préparation de la réunion et pour répondre aux questions des conseillers .

ORGANISATION VOEUX COMMUNE

La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 22 janvier à 11 heures .

AMÉNAGEMENT SALLE D'ACCUEIL DU R.A.M

Une réunion a eu lieu avec le médecin de la PMI afin d'étudier une solution de remplacement pour la salle dédiée aux activités du RAM . Celles-ci ne peuvent plus se dérouler dans la salle de réunion jouxtant la mairie du fait de la modification d'affectation du bâtiment . La proposition d'utiliser le hall d'entrée de la salle polyvalente pour point d'accueil des assistantes maternelles a été entérinée par mesdames Noblet et Chantreau . Jusqu'à à six enfants pourront y être accueillis le lundi de janvier à avril.

À noter :Les vestiaires seront transformés en rangement pour les chaises et fermés par des portes coulissantes . Le chauffage de la pièce sera activé le vendredi soir par l'employé communal et éteint le lundi en fin de séance par mme Chantreau .

QUESTIONS DIVERSES

1. Information sur les dossiers en cours:

Emprunt : Banques contactées	Banque Populaire / Caisse des dépôts et Consignations / Crédit Agricole / Caisse d'Épargne
Numerues (fin des relevés)	<i>Mr Grégory Hardy informe le conseil que les services techniques de la CCPT ont à leur disposition une voiture équipée d'un GPS . Décision est prise de contacter mr Paul Virol pour connaître les conditions d'un prêt de ce véhicule</i>
Branchement logement	<i>Contact est pris avec le SITREC pour le branchement du logement au réseau électrique</i>
Réunion sécurité	<i>La réunion de la commission sécurité est à programmer pour la semaine du 9 au 14 janvier > mise à jour du registre sécurité de la commune</i>
Réunion commission communication (site Beylongue , Facebook)	<i>La réunion de la commission communication est programmée pour le mardi 10 janvier 19h30</i>
Monument aux morts	<i>La réunion de la commission communication est programmée pour le mercredi 18 janvier à 9h . Y participeront Chantal Quentel , Monique Decaudain , Céline Danthez et Christophe Bouheyre</i>
Matériel communal	<i>L'épareuse étant hors service et non réparable , contact a été pris auprès de la commune de SAINT-YAGUEN pour une éventuelle location du matériel avec chauffeur. Accord de principe . Conventionnement et tarifs à définir .</i>

2. **Demande de mr Gilles Gerbier:** Concernant la possibilité d'installer un mobil-home en attente de la construction d'un logement de fonction sur un terrain agricole que mr Gerbier envisage d'acheter , la position du conseil reste la même que pour mr Gaillet . Si le permis d'exploiter est délivré et l'autorisation de construire sur le site un logement de fonction accordée , une convention sera signée avec le requérant pour une durée maximum de 2 ans autorisant la pose d'un mobil-home sur le terrain concerné .

3. Problème d'entretien de la cuisine de la salle des fêtes :

À la suite du courrier de mme Sonia Zampierri concernant l'état douteux de la cuisine de la salle des fêtes le lundi matin , contact a été pris par mr le maire avec mme Sabine Dehez présidente du SIVUJ , pour trouver une solution à ce problème . Comme un volant d'heures de mme S.Zampierri restait à disposition , une demi-heure est affectée , le lundi matin (jours ouvrables d'école) pour le nettoyage de la pièce concernée . Le conseil insiste sur le fait que les personnes qui louent la salle le week-end se doivent de la rendre dans un état impeccable . Des sanctions pourraient être prises dans le cas contraire .

4. Information :

Mr le maire informe le conseil que le nouveau technicien ONF exerçant sur la commune de Beylongue est :

Mr Laurent VELLE Maison forestière de Begaar 168, rte du Chaisier 40400 Begaar

0558733065 / 0623854309 / laurent.velle@onf.fr

5. Influenza aviaire

Monsieur le maire fait part du renforcement des mesures de sécurité (arrêté préfectoral) Le détail de ces mesures fera l'objet d'une annonce sur le panneau lumineux et d'une diffusion en mairie (flyers)

6. Carrefour de la Gare :

Mme Karine Marion pose la question de la suite à donner à la requête d'habitants du quartier de la Gare concernant la pose d'un miroir . Mme Céline DANTHEZ demande le déplacement du panneau 70 sur sa sortie, panneau qui bouche la visibilité,

Les deux questions seront relayées auprès de l'UTD

7. Information

Zones agricoles 1945-2016

Monsieur le Maire présente un document (photo aérienne) montrant les surfaces agricoles cultivées en 1945 . À titre de comparaison est également présentée la photo aérienne actuelle . De l'analyse de ces deux documents , il ressort que plus de la moitié des espaces agricoles ont disparu au profit de zones forestières . Ces remarques peuvent être apportées en appui de la réflexion sur la consommation de l'espace lors de l'élaboration du PADD .

L'ordre du jour étant épuisé , Monsieur le Maire lève la séance à 22h30 .